

Conseil Municipal

Séance du lundi 10 février 2020 à 20 h 00

Compte-rendu sommaire des délibérations

Le Conseil Municipal de PLONEOUR LANVERN s'est réuni en Mairie le lundi 10 février 2020 à 20h00, sous la présidence de **Josiane KERLOCH**, Maire, sur convocation adressée le mardi 5 février 2020 aux élus.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux à l'exception de **Danielle DAGUERRE** (procuration à **Martine OLIVIER**), **Jean MORVAN** (procuration à **Josiane KERLOCH**), **Huguette DANIEL** (procuration à **Brigitte STEPHAN**), **Anne-Laure DELPECH** (procuration à **Roland JAOUEN**), **Maëlle BESCOND** (procuration à **Christine COUROT**).

Secrétaire de séance : **David LE TALLEC**.

Ordre du jour - rapports complémentaires :

- Locations précaires : renouvellement de bail,
- Vente d'un immeuble communal, route de Plogastel

1 – Commission de l'aménagement et du cadre de vie

1-1 Orientations budgétaires 2020

Le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires 2020 présentées par **Thierry LE GALL**, Président de la commission de l'aménagement et du cadre de vie.

1. LA VOIRIE

Le programme annuel prévoit des travaux issus de la visite de la commission, le jeudi 30 janvier sur les routes communales, avec comme chaque année le programme annuel d'entretien en bitumage et en enrobé dans la partie agglomérée dans le cadre de nos marchés à bons de commande, en lien avec la CCHPB qui assure l'entretien de 90 % environ du réseau communal en 2020.

2. L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Plusieurs dossiers sont en cours dont le principal, fin de l'aménagement de la route de Quimper, l'étude de l'aménagement de l'espace, suite à l'acquisition dernièrement de la Propriété LE GALL et VEILLON, Rue Jules Ferry, avec les terrains déjà propriétés de la commune, dans l'optique de créer un nouvel espace sécurisé de stationnement au centre bourg permettant d'accéder aux commerces du centre-ville, avec démolition de l'immeuble LE GALL et le bâtiment Communal rue René Le Berre pour création d'un parking et l'accès au site Raphalen.

3. TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

La réalisation de l'aire d'arrêt de car au Veuz et route de Tréogat est prévue par un co-financement du Conseil Régional. Le programme d'accessibilité des commerces et des bâtiments sera poursuivi, diverses opérations sur les réseaux seront envisagées en cours d'année en fonction des demandes et de la sécurisation des piétons, la réalisation intégrale des travaux d'extension du cimetière communal.

4. ECLAIRAGE PUBLIC

Nous pourrions réaliser quelques opérations de modernisation du réseau, à l'occasion des opérations d'enfouissement et de sécurisation.

5. TRAVAUX SUR BÂTIMENTS

Divers travaux sur les bâtiments communaux seront réalisés pour l'entretien et les réparations diverses. Le projet principal est l'extension de la garderie Pierre Marie RIOU en cours de réalisation. D'autres travaux de gros entretien des bâtiments, principalement le changement de la porte d'entrée de la Mairie.

6. RÉSEAUX

Des travaux de mise en souterrain des réseaux sont prévus, avec la maîtrise d'ouvrage du S.D.E.F., rue Miquel pour finir le secteur du Clos, ainsi que le début de la Rue Pierre Brossolette pour l'aménagement de la propriété RIOU, pour l'enfouissement des réseaux électriques, de FT et d'éclairage, ainsi que des demandes de sécurisation du réseau en cas particulier pour la sécurité.

7. SERVICES TECHNIQUES

Quelques investissements en matériels et véhicules seront nécessaires aux services techniques municipaux, afin d'améliorer les moyens et conditions de travail du personnel, ainsi que l'achat d'un minibus et de deux véhicules pour les Services Techniques et une inscription prudentielle sera effectuée pour le remplacement éventuel de la balayeuse.

8. ETUDES

Notre programme d'études porte sur la finalisation de l'élaboration du PLU avec le Cabinet FUTUR PROCHE, l'étude de modernisation du parking sur le Site Raphalen et la poursuite de la mise au point du projet autour de la friche RIOU, ainsi qu'une étude d'urbanisme au centre bourg - l'étude pour la Médiathèque et une étude avec contrôle sur la partie sécurité de l'immeuble communal à Croas Caër.

1-2 Programme de travaux 2020

Sur proposition de **Thierry LE GALL**, rapporteur, le rapport relatif au programme 2020 des travaux de voirie par la Commune sur ses marchés de voirie ou la CCHPB, dans le cadre des RIC ou des enveloppes d'entretien de la voirie communale, le Conseil Municipal a validé à l'unanimité le programme de travaux proposés, sans remarques, ni observations.

1°/ Le programme annuel d'entretien et d'aménagement des voies en bitumage pourrait concerner les voies et chemins : Les voies du parking du stade municipal - Hameau de Keryeque - Site Raphalen partie arrière côté Rue Pierre Brossolette - Parking du secours populaire - Rue Jules Verne,

2°/ Le programme d'enrobé se positionnerait sur : Trottoirs rue Croas ar Bléon -Trottoirs rue Henri Lautrédou - Rue Pierre Marie Riou - Rue des Marguerites et entrée rue des Magnolias,

3°/ Des travaux d'entretien et de réparation sur diverses voies communales : Résidence des pommiers - Le Helles.

1-3 Proposition d'achat d'une parcelle rue Louis Hémon

Sur proposition de **Joëlle TYMEN**, rapporteur, le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité d'acquérir la parcelle cadastrée AH n°230 et n°549 pour une surface de terrain totale de 322 m², afin de permettre la création d'une réserve foncière pour la Maison de l'Enfance.

1-4 Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la CCHPB pour des travaux de réseau d'eaux pluviales

Sur proposition de **Sandra PEREIRA**, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'une intervention sous maîtrise d'ouvrage unique de la CCHPB et de la passation d'une convention de mandat entre la Commune de Plonéour-Lanvern et la CCHPB, pour de travaux de réseaux d'eaux pluviales sur le secteur de la route de Kériforn, dans le cadre de la création d'un nouveau lotissement et a autorisé le Maire à signer la convention à intervenir.

1-5 Acquisition de terrains autour de la chapelle de Lanvern

Sur proposition de **David LE TALLEC**, rapporteur, le Conseil Municipal, à la majorité (un vote contre, deux abstentions), a décidé d'accepter la cession gratuite de parcelles autour de la Chapelle de Lanvern, à procéder aux inscriptions dans l'acte d'acquisition de certains éléments et a autorisé le Maire à prendre toute mesure afin de mettre en œuvre la décision ainsi décidée, en fonction des négociations abouties.

1-6 Déplacement d'entrées d'agglomération : route de Quimper et route de Tréogat

Sur proposition de **Marie Lise DANIEL**, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de déplacer les limites d'agglomération, route de Quimper et route de Tréogat, tel que présenté.

2- Commission de la vie scolaire et sociale

2-1 Orientations budgétaires 2020

Les orientations budgétaires et de travail pour 2020 de la Commission de la vie scolaire et sociale ont été présentées par **André QUÉAU, Jean-François LE BLEIS et Christine COUROT**, Maire-adjoints, rapporteurs. Le Conseil Municipal en a débattu.

Parmi les travaux qui sont envisagés cette année, il est proposé :

- De terminer l'aménagement de potager dans la cour de l'école élémentaire. Le travail sera terminé pendant les prochaines vacances.
- D'acquérir deux nouvelles dalles numériques, une pour l'école élémentaire publique et une seconde pour l'école Notre Dame de Bon Secours.
- D'acheter un VPI (Vidéo Projecteur Interactif) pour l'école maternelle.

- De changer les ordinateurs suivant les besoins, comme tous les ans, en cas de défaillance de certains matériels. En effet il n'est pas nécessaire d'en changer en 2020, le parc « ordinateurs » écoles étant en bon état depuis les acquisitions pour l'école maternelle.
- D'acquérir un photocopieur pour l'école Notre Dame de Bon Secours dès ce mois de février.
- D'acquérir aussi, des sièges ergonomiques pour lutter contre les mauvaises positions, aux ATSEM de l'école maternelle publique semblables à ceux déjà existant et le cas échéant pour les deux enseignantes des Très Petites Sections, (TPS).
- Prévoir comme tous les ans, des jeux éducatifs et d'éveil pour les enfants de la maternelle.
- De refaire à neuf le plafond de la salle évolution de l'école maternelle publique en mauvais état ainsi que son isolation, ainsi que les huisseries si nécessaire.
- De terminer les travaux d'agrandissement de la garderie rue Pierre Marie RIOU et de consulter un cuisiniste pour l'achat du matériel pour la restauration. Cette construction devrait être livrée fin juillet, de cette année.
- Des aménagements sur la Maison de l'Enfance.

2-2 Allocations scolaires et parascolaires : subventions à verser

Sur proposition d'**André QUEAU**, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de valider le tableau précisant la nature de l'aide, les bénéficiaires et les montants à verser et à autoriser le Maire à mandater les sommes correspondant aux aides accordées aux familles dans le cadre du transport scolaire.

3– Commission de la vie locale

3-1 Orientations budgétaires 2020

Les orientations budgétaires et de travail pour 2020 au titre de la Commission de la vie locale ont été présentées et soumises au débat par **Pierre GLOANEC**, Président de la commission. Le Conseil Municipal en a débattu.

Elles portent sur le soutien aux associations qui exercent une activité de loisir ou culturelle sur la Commune, différents investissements sur les équipements communaux, comme l'accompagnement de la communauté de communes pour l'aménagement du local dit Aqua B sous maîtrise d'ouvrage communautaire, pris en charge pour moitié par la commune, la réalisation par la communauté de communes d'un aménagement mobilier pour un bar-accueil-rangement et équipement associé à la Halle Raphalen, pris en charge pour moitié par la commune, l'amélioration du système de gestion des accès par badge aux courts de tennis, le remplacement de pendrillons à la Halle Raphalen pour répondre aux exigences de sécurité, la première tranche de remplacement des box d'exposition, le remplacement d'un mobile-home au stade près de l'école Notre Dame de Bon Secours, la mise aux normes de l'installation électrique au local aquariophilie et au local des Deuches bigoudènes, la sécurisation du local tennis de table par installation de badges, l'évolution du logiciel de gestion de la médiathèque (AGATE) impliquant son remplacement, la fourniture de matériaux pour amélioration de l'isolation phonique au stand de tir, la rénovation de la sonorisation de la salle polyvalente, la première tranche de rénovation et amélioration d'équipement au stade municipal et, après le diagnostic de faisabilité, la poursuite de la mise en œuvre du projet d'une nouvelle médiathèque (de territoire) et pôle culturel sous maîtrise d'ouvrage communautaire.

4– Commission des finances et de l'administration générale

4-1 Orientations budgétaires 2020

Les orientations budgétaires et de travail pour 2020 au titre de la Commission des finances et de l'administration générale ont été présentées par **Jean-François LE BLEIS** et soumises au débat. Le Conseil Municipal en a débattu.

Elles portent sur la volonté d'une gestion rigoureuse des finances communales, dans un contexte d'évolution complexe de la dotation principale de l'ETAT, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), compensée par les autres dotations, Dotation de Solidarité Rurale (DSR), la Dotation Nationale de Péréquation (DNP) et les Compensations versées par l'Etat, mais également sur l'impact des compensations versées par l'Etat au titre de la réforme de la taxe d'habitation. Cette stagnation est contrebalancée en partie grâce au profil dynamique de notre Commune.

Le rapporteur a récapitulé les principaux investissements annoncés pour 2020 :

Etudes :

- . Poursuite de l'élaboration du programme de la Médiathèque – centre culturel,
- . Etude d'urbanisme sur le centre bourg,

- . Refonte de notre cuisine centrale,
- . Réflexion sur le devenir de notre skate park.

Bâtiments

- . L'extension de la garderie périscolaire à l'École Notre Dame de Bon Secours (coût : 630 K€ HT) dont les travaux s'achèveront cette année,
- . Changement des ouvertures de la Mairie, à la suite du remplacement des fenêtres, sera réalisé le remplacement de la porte d'entrée de la Mairie,
- . Poursuite du programme de travaux d'entretien et de maintenance sur les bâtiments communaux et mise aux normes d'accessibilité,
- . Amélioration du parking du site Raphalen et participation à hauteur de 50% aux travaux d'aménagement du local dit Aqua B sur le site Raphalen.

Voirie et travaux urbains

- . Principal investissement, la 2^{ème} tranche de travaux route de Quimper, de la rue Carn Guillemic et jusqu'à la sortie de l'agglomération,
- . Poursuite du programme pluriannuel de voirie et de réseau divers,
- . Poursuite des enfouissements de réseaux, notamment rue Miquel, en lien avec le SDEF,
- . Aménagement deux arrêts de car au Veuz et route de Tréogat.

Opérations diverses

- . Démolition de la propriété LE GALL et propriété communale rue René LE BERRE,
- . Reprise du galochodrome,
- . Remplacement du parafoudre sur l'église paroissiale,
- . Poursuite des travaux d'extension de notre cimetière communal,
- . Remboursement des travaux de voirie, route de Tréogat à l'OPAC de Quimper Cornouaille, qui interviendra à l'achèvement de cette opération.

Matériel divers :

- . Remplacement de TBI pour les écoles (obsolescence du matériel) par deux dalles numériques,
- . Remplacement d'un minibus pour le service de l'Enfance,
- . Remplacement de deux véhicules aux services techniques,
- . Matériels informatiques pour la Mairie, les services extérieurs et les écoles, en tant que de besoin,
- . Renouvellement des chaises et tables,
- . Pose d'un bar aux Halles Raphalen,
- . Changement d'un écran et d'un vidéoprojecteur mobile,
- . Remplacement des pendrillons à la Halle Raphalen afin de répondre aux exigences de sécurité,
- . Première tranche de remplacement des box d'exposition,
- . Remplacement d'un mobile home au stade de football près de l'école Notre Dame de Bon Secours,
- . Mise aux normes de l'installation électrique du local « aquariophilie »,
- . Evolution du logiciel de la Médiathèque,
- . Sécurisation du local de tennis de table par l'installation de badge,
- . Fourniture de matériaux au stand de tir pour l'amélioration de l'isolation phonique,
- . Rénovation de la sonorisation de la salle polyvalente,
- . Première tranche de rénovation et d'amélioration d'équipement au stade municipal,
- . Inscription prudentielle pour le remplacement de notre balayeuse,
- . Renouvellement de matériels aux services techniques.

4-2 Convention Territoriale Globale au niveau de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden
Le Conseil Municipal, sur proposition de **Claude KERDRANVAT**, a décidé, à l'unanimité, de valider la Convention Territoriale Globale telle que présentée et a autorisé le Maire à signer la Convention à intervenir.

4-3 Programme d'économies d'eau
Le Conseil Municipal, sur le rapport de **Brigitte STEPHAN**, a décidé, à l'unanimité de reconduire pour 2020, le programme d'incitation aux économies d'eau, à savoir l'aide à l'acquisition de bacs récupérateurs d'eau pluviale à hauteur de 30€ par bac, ainsi qu'une aide destinée aux propriétaires pour l'achat d'une cuve enterrée d'une capacité d'au moins quatre (4) mètres cubes est fixée à 400€.

4-4 Echange de terrains au Veuz

Sur proposition de **Philippe PLOUZENNEC**, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de confirmer l'échange sans soulte entre la Commune et le GFA « la Minée » de deux parcelles, sur la base d'une valeur fixée à 65€ pour chaque parcelle concernée par cet échange.

4-5 Locations précaires : renouvellement de bail

Le Conseil Municipal, sur proposition de **Pierre DRAOULEC**, a décidé de renouveler, à l'unanimité, pour 12 mois le bail précaire consenti, pour l'immeuble place Charles de Gaulle, pour un montant mensuel de 150€.

4-6 Vente d'un immeuble communal, route de Plogastel

Sur proposition de **René LE BOENNEC**, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, de céder cet immeuble suivant la proposition financière reçue et a autorisé le Maire à prendre toute mesure afin de mettre en œuvre la décision ainsi votée.

Fait à PLONEOUR LANVERN et affiché en Mairie le 12 février 2020

Mme le Maire,

Josiane KERLOCH